

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 15 février 2024 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, salle des Mariages, par suite d'une convocation en date du 9 février 2024, dont un exemplaire a été affiché le jour même en Mairie de Bois-Guillaume.

Délibération n° 2024_001 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – APPROBATION : **Approuvée par 28 voix pour et 4 abstentions (MF.GUGUIN, N.BERCES, G.QUÉRÉ, MJ.LEROUX-SOSTÈNES).**

Délibération n° 2024_002 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – PERSONNEL COMMUNAL – ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AUX AGENTS DE LA VILLE ET DU CCAS – DECISION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_003 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – PERSONNEL COMMUNAL – PRIME DU POUVOIR D'ACHAT – DECISION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_004 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57 DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER – ADOPTION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_005 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57 – REGLES D'AMORTISSEMENT – ADOPTION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_006 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – TARIFS DES SERVICES PUBLICS A COMPTER DU 1^{er} MARS 2024 – ADOPTION : **Approuvée par 28 voix pour et 4 voix contre (MF.GUGUIN, N.BERCES, G.QUÉRÉ et MJ.LEROUX-SOSTÈNES).**

Délibération n° 2024_007 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – IMPOTS DIRECTS LOCAUX – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024 : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_008 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENTS POUR CERTAINES OPERATIONS – ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME EXISTANTES : **Approuvée par 27 voix pour et 5 abstentions (MF.GUGUIN, N.BERCES, G.QUÉRÉ, MJ.LEROUX-SOSTÈNES et F.ABRAHAM).**

Délibération n° 2024_009 examinée le 15 février 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – ADOPTION : **Approuvée par 27 voix pour, 4 voix contre (MF.GUGUIN, N.BERCES, G.QUÉRÉ et MJ.LEROUX-SOSTÈNES) et une abstention (F.ABRAHAM).**

Délibération n° 2024_010 examinée le 15 février 2024 – URBANISME – DOMAINE PUBLIC – LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE DE DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL RELATIF AUX TOILETTES PUBLIQUES SISES 95 RUE DE LA MARE DES CHAMPS A BOIS-GUILLAUME EN VUE D'UNE CESSION DE LADITE PROPRIETE – APPROBATION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_011 examinée le 15 février 2024 – URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU CAFE/RESTAURANT DU COEUR DE VILLE – MODALITES ET CARACTERISTIQUES : **Approuvée par 28 voix pour et 4 abstentions (MF.GUGUIN, N.BERCES, G.QUÉRÉ et MJ.LEROUX-SOSTÈNES).**

Délibération n° 2024_012 examinée le 15 février 2024 – TRANSITION ECOLOGIQUE – PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE – LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE – MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNALE POUR LA DESTRUCTION DE NIDS IDENTIFIES SUR LE DOMAINE PRIVE – DECISION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_013 examinée le 15 février 2024 – TRANSITION ECOLOGIQUE – INTERCOMMUNALITE – METROPOLE ROUEN NORMANDIE – MOBILITE – REVISION DU PROJET DE PLAN DE MOBILITE METROPOLITAIN – AVIS : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_014 examinée le 15 février 2024 – EDUCATION – ECOLE PRIVEE SAINTE THERESE D'AVILA – CONCLUSION ENTRE L'ETAT ET L'ECOLE D'UN CONTRAT D'ASSOCIATION – PARTICIPATION DE LA VILLE AU FONCTIONNEMENT – DECISION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_015 examinée le 15 février 2024 – EDUCATION – RESTAURATION – PRISE D'ACTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION COLLECTIVE DES VILLES DE BOIS-GUILLAUME ET ROUEN : **Prise d'acte.**

Délibération n° 2024_016 examinée le 15 février 2024 – SPORT – USCB TENNIS ET USCB DANSE – REPARTITION ET UTILISATION DU CLUB-HOUSE – DECISION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE D'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT ENTRE LA VILLE DE BOIS-GUILLAUME, L'USCB TENNIS ET L'USCB DANSE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'USCB TENNIS : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_017 examinée le 15 février 2024 – CULTURE – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – ECOLE DE MUSIQUE BOIS-GUILLAUME, BIHOREL ET ISNEAUVILLE – ATTRIBUTION D'UNE AVANCE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE 2024 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION – DECISION : **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2024_018 examinée le 15 février 2024 – CULTURE – FIXATION DES TARIFS DU FESTIVAL JAZZ IN MARS 2024 : Approuvée par 28 voix pour et 4 voix contre (MF.GUGUIN, N.BERCES, G.QUÉRÉ, et MJ.LEROUX-SOSTÈNES).

Délibération n° 2024_019 examinée le 15 février 2024 – VENTE D'UN VEHICULE MUNICIPAL DE TYPE POIDS LOURD RENAULT IMMATRICULE FV-384-NN : Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.



Théo PEREZ

Maire

